

1. *Débitrice:* **Eisa SA en liquidation concordataire**, Fa-
brique de meubles, 1668 **Neirivue**
2. *Remarques:* Rapport article 330 al. 2 LP
Le rapport au 31 décembre 2002 établi selon l'art. 330 al. 2
LP relatif à la liquidation concordataire précitée est mis à la
disposition des créanciers, pendant 10 jours, dès la présente
publication et peut être consulté au bureau du liquidateur,
Me Yves Auberson, avocat, Route de la Glâne 107, 1752 Vil-
lars-sur-Glâne.

Yves Auberson
1752 Villars-sur-Glâne

(00936620)